



© Denis Bretey - Ville de Montbéliard

PETITE ENFANCE

ENJEUX D'ORGANISATION DE L'OFFRE DE GARDE DANS LE PAYS DE MONTBELIARD



© Ville de Montbéliard

Avril 2022



L'offre de garde pour la petite enfance... de quoi parle-t-on ?

Quelques définitions

Petite enfance : il s'agit des enfants âgés de moins de 3 ans, avant la scolarité qui elle est devenue obligatoire à partir de 3 ans depuis juillet 2019. La population infantine est estimée à partir des données du recensement, dont le millésime ne correspond pas exactement à l'année des données sur l'offre.

Taux de couverture : Capacité théorique d'accueil des enfants de moins de 3 ans par les modes d'accueil "formels" pour 100 enfants de moins de 3 ans : assistantes maternelles, salariés à domicile, EAJE, école maternelle moins de 3 ans. Le nombre de places et le taux de couverture sont théoriques : il est difficile de savoir si toutes les places sont occupées ; dans les EAJE une place peut être occupée par plusieurs enfants à temps partiel ; chez les assistantes maternelles, on peut comptabiliser le nombre d'agréements à temps complet mais il n'est pas possible de savoir si les places sont réellement occupées ou si plusieurs enfants sont accueillis à temps partiel.

Les **Relais Petite Enfance (RPE)**, anciennement Relais Assistants Maternels (RAM), sont des lieux gratuits d'accueil, d'information et d'accompagnement pour les assistantes maternelles, les parents et leurs enfants. Il a pour but d'améliorer la qualité de l'accueil du jeune enfant à domicile.

Les missions des RPE ont été élargies par la loi Asap de décembre 2020 : ils deviennent ainsi des points de référence et sources d'information pour les parents et les professionnels sur l'ensemble des modes d'accueil, y compris la garde d'enfants à domicile. Le changement de nom vient matérialiser l'unicité des différents modes d'accueil, qui précise qu'établissements d'accueil du jeune enfant (Eaje), assistantes maternelles et gardes d'enfants à domicile participent tous trois à "l'accueil de jeunes enfants".

Définition des différents modes de garde

Assistante Maternelle : personne agréée par le Département, employée par les parents pour accueillir régulièrement des enfants à son domicile moyennant rémunération. Les enfants peuvent avoir moins de 3 ans (petite enfance) ou être d'âge scolaire.

Crèche familiale : assistantes maternelles agréées, employées par une collectivité, accueillant les enfants à leur domicile. Elles bénéficient d'un encadrement régulier assuré par leur employeur.

Crèche collective : établissement accueillant les enfants de moins de 3 ans, à la journée, de façon régulière.

Halte-garderie : établissement accueillant les enfants de moins de 3 ans de manière occasionnelle, de quelques heures à la demi-journée.

Multi-Accueil : établissement associant différents types d'accueil : accueil collectif régulier (crèche), accueil collectif occasionnel (halte-garderie), accueil d'urgence...

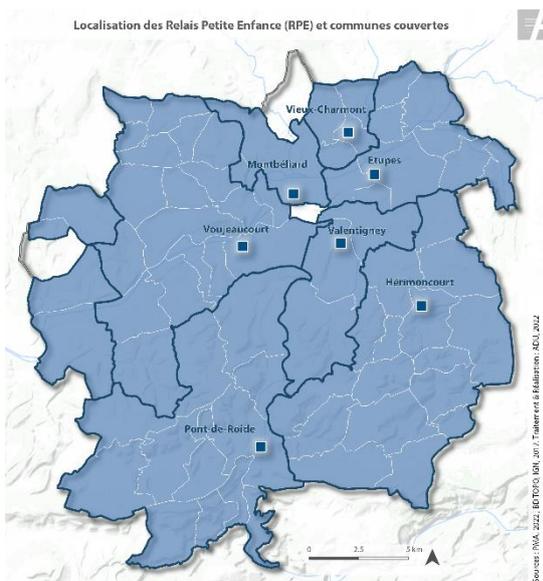
Micro-crèche : établissement pouvant accueillir au maximum 12 enfants de moins de 6 ans simultanément. Il peut être créé par une commune, un particulier, une association ou un établissement public sur autorisation du Département.

Crèche d'entreprise : crèche collective qui peut être dédiée à une ou plusieurs entreprises. Les horaires sont adaptés aux besoins des entreprises qui contribuent au coût de la crèche au prorata du nombre de places réservées.

Crèche parentale : structure collective gérée par une association de parents participant eux-mêmes à la garde des enfants de moins de 3 ans avec le soutien d'une personne qualifiée. Ce type de structure n'existe pas dans le Pays de Montbéliard.

EAJE : Etablissement d'Accueil des Jeunes Enfants : crèche familiale, crèche collective, halte-garderie, multi-accueil, crèche d'entreprise, crèche parentale.

8 RPE, 3 communes non couvertes



Communes non couvertes : Bethoncourt, Arbouans, Beutal. RPE de l'Isle-sur-le-Doubs (CC2V) : Montenois, Bretigney, St-Maurice-Colombier, Longeville-sur-le-Doubs.



Dans un contexte de diminution démographique, essentiellement lié à un déficit migratoire, la politique d'accueil de la petite enfance est un levier pour augmenter l'attractivité résidentielle du Pays de Montbéliard. En effet, la possibilité de trouver un mode de garde est un critère déterminant dans le choix résidentiel des jeunes ménages. De même, la présence de ce service peut être un critère d'implantation pour les entreprises.

Depuis 2017, avec l'élargissement de l'intercommunalité, Pays de Montbéliard Agglomération exerce les compétences de services à la personne sur les communes de l'ancienne Communauté de Communes des Balcons du Lomont et gère le multi-accueil de Colombier-Fontaine. Par ailleurs, l'agglomération s'est engagée dans l'élaboration d'une Convention Territoriale Globale (CTG) avec et à la demande de la CAF, qui doit lui permettre d'élaborer un projet de territoire cohérent avec les communes concernant les champs d'action petite enfance, enfance, jeunesse, animation et vie sociale, etc.

Cette publication vise à éclairer les enjeux de l'évolution de l'offre de garde de l'agglomération afin de faciliter la définition des actions à inscrire dans la CTG.



1 400
naissances par an



1 780
*places en 2022
chez les assistantes maternelles*



4 400
enfants de moins de 3 ans



687
places en 2022 en EAJE

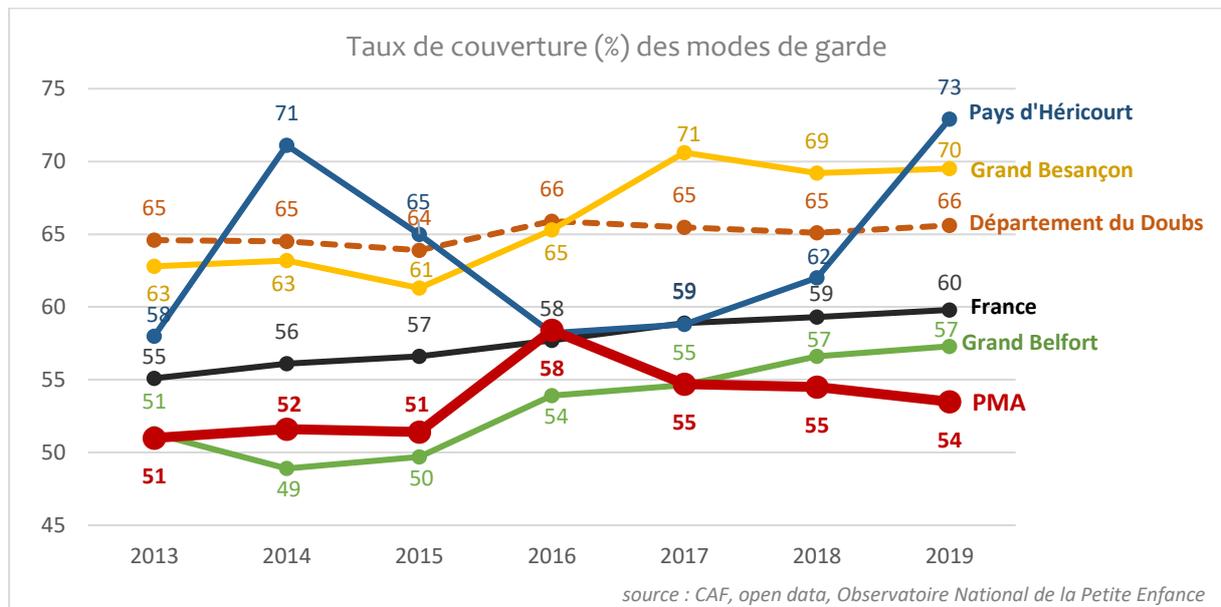


Un taux de couverture général faible

Le **taux de couverture**, tout mode de garde confondu, **est estimé à 62% en 2022** (source : Département du Doubs), taux à mettre en regard des taux de couverture des agglomérations voisines et du département.

En effet, sur une période plus récente, le Pays de Montbéliard accuse globalement un retard comparativement à l'agglomération de Belfort et surtout à celle de Besançon (16 points de moins),

particulièrement marqué en cœur d'agglomération. Le Pays d'Héricourt a également choisi d'investir dans les services en faveur de la petite enfance pour en faire un critère d'attractivité pour les jeunes ménages. En 2019, son taux de couverture atteint ainsi 73% des enfants de moins de trois ans.



Des modes de garde hérités de l'histoire de l'agglomération

L'agglomération s'est longtemps distinguée par un marché du travail inféodé à l'industrie et plus particulièrement à l'automobile. Cette quasi mono-activité a eu des conséquences sur l'emploi féminin :

- > un taux d'activité particulièrement faible (au début des années 2000, 20% des femmes de 25 à 50 ans se déclaraient inactives et en 2000, le site de Sochaux PSA n'employait que 15% de femmes),
- > un taux de chômage féminin plus élevé,
- > et comme dans l'ensemble des territoires des temps partiels importants (voulus ou subis).

De plus, pour les familles dont les deux parents étaient employés chez PSA, ils furent nombreux à travailler en « tournées » décalées afin d'assurer la garde des enfants à tours de rôle.

Ce contexte particulier, n'a pas incité les collectivités à développer une offre de service et le territoire est historiquement mal doté. Ainsi, en 2001, le Pays de Montbéliard (29 communes) offrait seulement 236 places d'EAJE (hors halte-garderie) pour un taux de couverture de 7%, alors que l'agglomération de Belfort avec 538 places atteignait un taux de couverture de 22% (source : ADU, *Accueil en faveur de l'enfance et la petite enfance, 2001*).

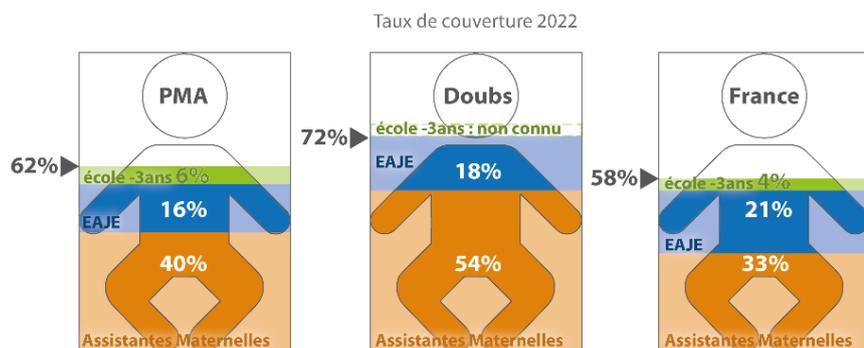
Une offre de garde portée par le réseau des assistantes maternelles

L'offre de l'agglomération est caractérisée par :

- > **La prédominance des places d'accueil chez les assistantes maternelles** avec un taux de couverture de 40%. Cette particularité est encore plus prégnante dans l'offre départementale (54%) caractéristique des territoires ruraux.
- > **Un important taux de scolarisation des enfants de moins de 3 ans**, 6% contre 4% en France. Le poids démographique des nombreux quartiers d'habitat social et de leurs écoles classées REP ou REP+ favorise la

scolarité des tout petits. Ainsi, les enfants de moins de 3 ans scolarisés résident principalement dans les communes de Bethoncourt, Sochaux, Mandeure, Valentigney, Audincourt, Montbéliard et Grand-Charmont. A Bethoncourt, ce sont 22% des enfants de moins de 3 ans qui sont scolarisés.

- > **Une faiblesse du taux d'accueil dans les structures collectives** : 16% contre 21% en France et 18% dans le département.



Source : Département du Doubs, Rectorat, Observatoire National de la Petite Enfance ; réalisation ADU 2022



Des EAJE qui se sont développés récemment et dont l'offre reste faible

En 2022, les **structures collectives offrent 687 places** dans le Pays de Montbéliard.

Historiquement, les structures collectives ont été **créées et gérées par le secteur public** (communes, CAF, Hôpital). Elles se sont concentrées dans les **communes les plus urbaines de l'agglomération**. Par exemple, les premières crèches et haltes garderies ouvertes pour certaines à partir des années 80, étaient localisées à Montbéliard, Audincourt, Valentigney, Bethoncourt ou Grand-Charmont ...

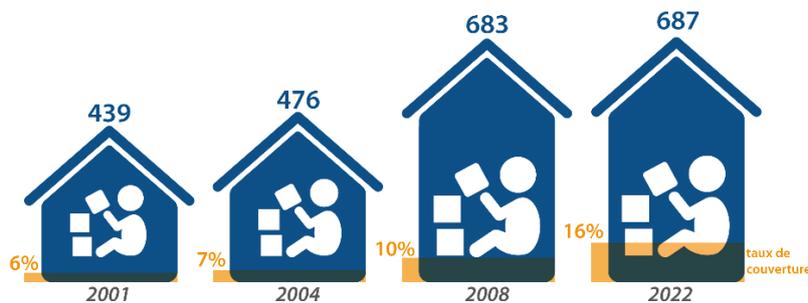
La première crèche privée a été ouverte en 2008 à Technoland sous le statut de crèche d'entreprise. Elle reste aujourd'hui la structure privée offrant le plus de places : 30 en 2022. Depuis 2016, 5 micro-crèches privées (SARL ou SCI) ont été créées à Etupes, Grand-Charmont, Pont-de-Roide et Meslières.

Au début des années 2000, sous l'effet conjugué d'une demande sociale de plus en plus forte et du

travail des professionnels, en particulier au sein du « collectif petite enfance du Pays de Montbéliard », les collectivités ont pris conscience du manque important du territoire. **De forts investissements communaux ou intercommunaux** ont eu lieu, soutenus par les contrats territoriaux du Département du Doubs (contrats CITE et FIDEL) et par les aides de la CAF. C'est la période où les EAJE de Blamont et Colombier-Fontaine, de rayonnement intercommunal, ont été confortés ou créés, et ont permis d'initier un maillage territorial en direction des territoires ruraux.

Malgré la création récente de structures collectives, **le taux de couverture de PMA reste très en deçà de ceux des principales intercommunalités du département**. En particulier par rapport au Grand Besançon qui a un taux d'accueil de 9 points supérieur à celui du Pays de Montbéliard.

Nombre de places et taux de couverture des EAJE de PMA



Source : département du Doubs ; réalisation ADU 2022

	Places* en EAJE 2022	Taux de couverture 2022
Grand Besançon	1 448	24%
Grand Pontarlier	210	20%
Val de Morteau	143	20%
Lacs et Montagnes du Haut-Doubs	127	19%
Portes du Haut-Doubs	188	18%
Pays de Montbéliard	687	16%
Pays de Maïche	88	14%
Département du Doubs	3 210	18%

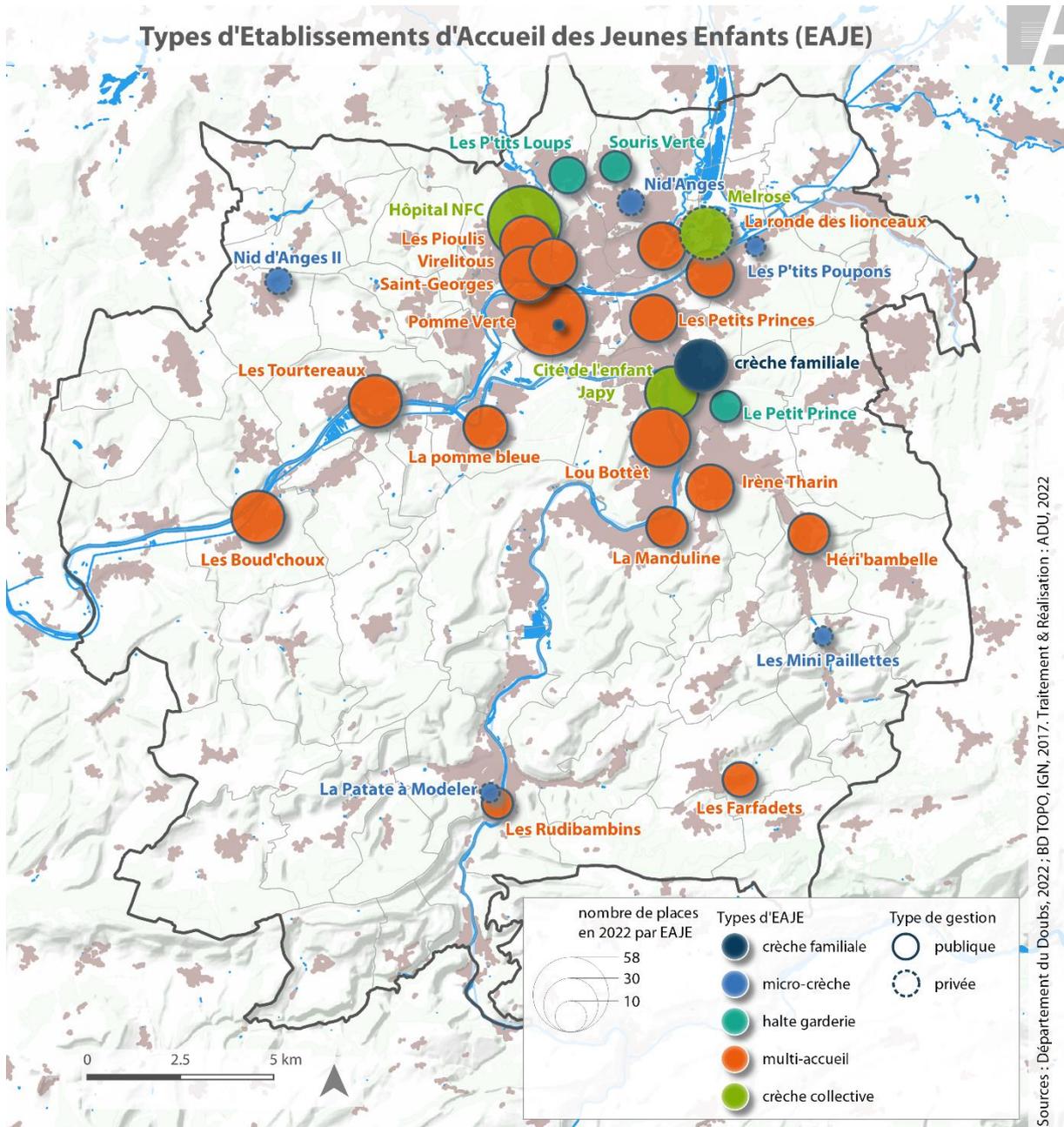
*y compris les places en crèche familiales (Audincourt, Besançon, Montbéliard, Pontarlier)

Source : Département du Doubs

Toutes les dernières créations d'EAJE sont des micro-crèches. Cette taille d'établissement n'augmente pas significativement le taux de couverture du Pays de Montbéliard, mais permet d'implanter une offre dans les territoires peu couverts et de compenser en partie le départ d'assistantes maternelles.

Dans le même temps, le modèle de crèches familiale est amené à disparaître. Les places dans les crèches d'Audincourt et surtout de Montbéliard diminuent fortement d'années en années au fur et à mesure du départ à la retraite des assistantes maternelles salariées des communes. Ce mode d'accueil paraît difficile à gérer par les collectivités (par exemple, remplacements multi sites lors des congés ou formations).





Une structure de l'offre en décalage par rapport aux attentes actuelles

A l'échelle nationale, les **parents d'enfants de moins de 3 ans plébiscitent l'accueil collectif** pour leurs enfants. Les structures collectives sont perçues comme :

- > Offrant un cadre sécurisant par la présence d'une équipe de professionnels bien formés,
- > Un lieu d'épanouissement pour les enfants par la sociabilisation et les activités proposées,
- > Une solution facile à mettre en œuvre par les parents qui ne sont pas directement employeurs.

A l'inverse, les assistantes maternelles sont perçues comme un mode de garde plus « maternel », adapté aux plus petits et faisant une bonne transition avec l'environnement familial (source : Urbalyon, 2017). Au niveau

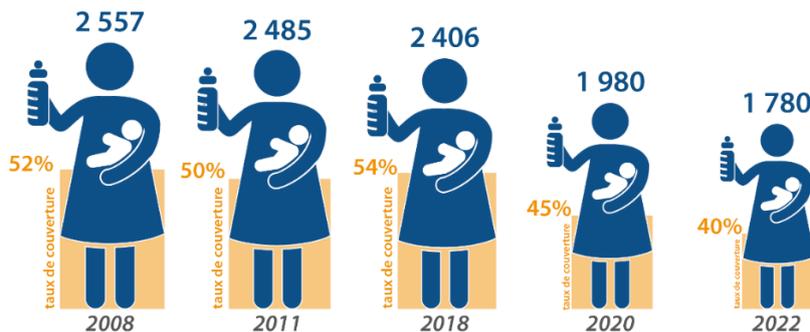
national, le recours à un mode de garde individuel (assistantes maternelles) est en diminution constante depuis 2012. La baisse est particulièrement marquée en 2020, liée à la crise sanitaire (source : CNAF, accueil du jeune enfant en 2020).

Le recours à une assistante maternelle suppose que les parents deviennent employeurs. La professionnalisation des assistantes maternelles et le développement des règles administratives (règles salariales, prises de congés, formation, responsabilité, remplacement...) **rendent le rôle d'employeur plus difficile.**

L'offre de PMA, majoritairement composée d'assistantes maternelles, apparaît ainsi devoir évoluer pour tenir compte des besoins.

Un risque de forte diminution de l'offre assurée par les assistantes maternelles

Nombre de places et taux de couverture chez les assistantes maternelles de PMA



Source : Département du Doubs, réalisation ADU 2022

Cette adaptation est d'autant plus nécessaire que depuis 2008, le nombre de **places chez les assistantes maternelles a diminué de 30%** (presque 800 places). La majorité de la baisse a eu lieu très récemment entre **2018 et 2020, avec -420 places**. Pendant cette période le taux de couverture chez les assistantes maternelles est passé de plus de 50% à 40% des enfants de moins de 3 ans.

Cette évolution montre que l'offre chez les assistantes maternelles peut **évoluer extrêmement rapidement** et dégrader la qualité générale du service. **L'ensemble des responsables des Relais Petite Enfance prévoit une baisse conséquente des assistantes maternelles dans les 3 à 5 ans à venir pour deux raisons principales.**

Tout d'abord, les professionnels de la petite enfance font état d'une **baisse d'attractivité du métier d'assistante maternelle** : amplitude horaire importante, salaire peu attractif, solitude dans l'exercice du métier (échanges professionnels, impossibilité à se faire remplacer...), difficultés

des relations avec les parents employeurs. Le métier est devenu une « parenthèse » dans une carrière que l'on arrête dès que l'on trouve un autre emploi.

La seconde raison est liée au **vieillessement de la profession**. L'âge moyen des assistantes maternelles du Pays de Montbéliard est de plus de 48 ans. **Concrètement, l'offre de certaines communes va diminuer fortement à court terme.** Preuve en est, l'exemple du RPE de Pont-de-Roide où la situation est particulièrement préoccupante avec une estimation de départ à la retraite de 40% des assistantes maternelles d'ici 2024 ; le phénomène est observable dans tous les secteurs de l'agglomération.



Des besoins qui devraient se stabiliser à terme...

En 2018, le Pays de Montbéliard compte **4 443 enfants de moins de 3 ans**.

L'estimation de l'évolution des besoins dans les années à venir peut-être approchée en posant plusieurs hypothèses tenant compte des dynamiques démographiques de l'agglomération.

Le Pays de Montbéliard, qui perd des habitants depuis plusieurs décennies, s'est doté d'un projet de territoire et de politiques publiques qui visent à **stabiliser la population à 140 000 habitants d'ici 2040** (SCoT et PLH). Cette stabilisation est un objectif ambitieux compte tenu de la baisse enregistrée de -0.1% entre 2013 et 2019. Cette perte de population s'explique par deux phénomènes qui se cumulent : un **solde migratoire qui reste négatif** et un **solde naturel en perte de vitesse** depuis les années 1990.

Le solde migratoire négatif accentue le vieillissement de la population puisque ce sont principalement les personnes **en âge d'avoir des enfants qui quittent le territoire**. Entre 2008 et 2018 la part des 15-59 ans diminue de -5.8 points, celle des plus de 60 ans augmente de 5.4 points et celle des 0-14 ans reste stable, +0.5 points. Les **enfants de moins de 3 ans** sont donc en diminution de **-10% entre 2013 et 2018, soit -500 enfants**. Cette baisse, est particulièrement importante pour les secteurs ruraux 4 (-16%) et 5 (-21%).

Evolution du nombre d'enfants de moins de 3 ans

nb d'enfants de moins 3 ans	2018	2013-2018
Secteur 1	2 601	-7%
Secteur 2	475	-11%
Secteur 3	449	-5%
Secteur 4	431	-16%
Secteur 5	488	-21%
PMA	4 443	-10%

Source : Insee, recensement de la population

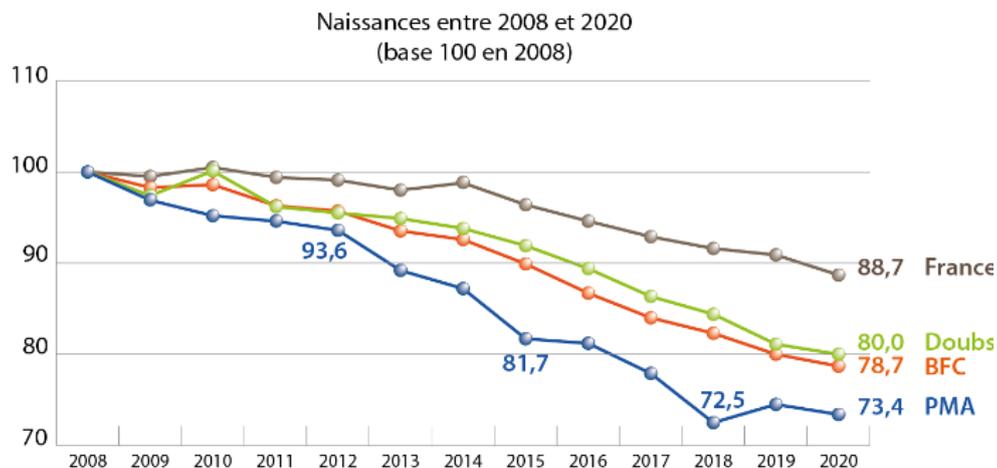
Dans le même temps, la diminution du solde naturel (0.5% entre 1990 et 2013 ; 0.2% entre 2013 et 2018) est le reflet de la baisse continue des naissances depuis 2008. Ce phénomène national est plus accentué et rapide dans le Pays de Montbéliard. Le taux de natalité est de 11,6 ‰ entre 2013 et 2018, plus bas que dans les agglomérations de Belfort (11.9‰) et Besançon (11.8‰) et surtout que dans le Doubs (12,1‰).

En 2020, l'agglomération a enregistré **1 437 naissances** contre 1 959 en 2008, soit une diminution de -27%. Pour les trois dernières années, une tendance à la **stabilisation s'esquisse autour de 1 400 naissances par an**.

Evolution du nombre de naissances

nb naissances	2020	2013-2018	2018-2020
Secteur 1	838	-18%	-4%
Secteur 2	150	-15%	5%
Secteur 3	145	-13%	1%
Secteur 4	138	-18%	8%
Secteur 5	166	-32%	21%
PMA	1 437	-19%	1%

Source : Insee, recensement de la population



Source : Insee ; traitement ADU 2022



... mais des demandes qui ne sont pas toutes couvertes

Les responsables des Relais Petite Enfance et des EAJE reçoivent des parents en recherche de solution de garde pour leurs enfants. La demande réelle est cependant quasiment impossible à quantifier. Au cours de l'année 2020, 6 Relais Petite Enfance sur 8 du Pays de Montbéliard, ont reçu environ 250 demandes de parents à la recherche d'une offre de garde.

D'après les responsables d'EAJE, toutes les places sont occupées et des demandes non satisfaites (listes d'attente) existent pour toutes les structures. A titre d'exemple, le multi-accueil des Boud'choux à Colombier-Fontaine (30 places) a 30

à 40 demandes à l'année, dont les deux-tiers environ finissent par être satisfaites.

L'origine des enfants accueillis en EAJE est presque toujours corrélée au poids de population : au-delà de 3 000 habitants plus de 60% des enfants habitent la commune d'implantation de la structure. Cette part augmente avec le nombre d'habitants. A contrario, les EAJE publics des plus petites communes ont une vocation intercommunale (Colombier-Fontaine, Blamont). L'exception est le multi-accueil de Mandeuve avec seulement 15% des enfants de la commune.

Listes des EAJE du Pays de Montbéliard en 2022 (par taille décroissante des commune)

Commune	Nom	Type EAJE	Année création	type de gestionnaire	Gestionnaire	nb de place en 2022	Pop 2019	Part des enfants de la commune	horaires d'ouverture
Montbéliard	crèche familiale	crèche familiale		public	CCAS de Montbéliard	9	25 806	99%	07h00-19h00
Montbéliard	Les Pioulis	multi-accueil		public	CCAS de Montbéliard	30		99%	07h00-19h00
Montbéliard	Pomme Verte/P'tits Mousses	multi-accueil		public	CCAS de Montbéliard	58		99%	07h00-19h00
Montbéliard	Saint-Georges	multi-accueil	2003	public	CCAS de Montbéliard	33		99%	07h00-19h00
Montbéliard	Virelitous	multi-accueil		public	CCAS de Montbéliard	25		99%	07h45-18h00
Montbéliard	Crèche de l'Hôpital NFC	crèche collective		public	Centre Hospitalier NFC	55		nc	nc
Audincourt	crèche familiale	crèche familiale		public	Com. d'Audincourt	29	13 341	nc	07h00-19h00
Audincourt	Cité de l'enfant - Japy	crèche collective	2007	public	Com. d'Audincourt	30		100%	07h30-18h00
Valentigney	Lou Bottèt	multi-accueil	2013	public	CCAS de Valentigney	37	11 272	100%	07h30-18h30
Grand-Charmont	Nid d'anges	micro-crèche	2016	privé	SCI "Des Orangers"	12	5 786	nc	07h30-18h30
Seloncourt	Irène Tharin	multi-accueil		public	Com. de Seloncourt	25	5 726	84%	07h30-18h00
Mandeuve	La Manduline	multi-accueil	1999	public	Com. de Mandeuve	20	4 795	15%	07h00-18h00
Pont-de-Roide	Les Rudibambins	multi-accueil	1994	public	Com. de Pont-de-Roide	14	4 124	62%	07h00-18h15
Pont-de-Roide	La Patate à Modeler	micro-crèche	2017	privé	SARL "La patate à m."	10		45%	06h00-20h00
Sochaux	La Ronde des lionceaux	multi-accueil		public	Com. de Sochaux	25	3 829	70%	07h30-18h00
Etupes	L'Oiseau Lyre	multi-accueil		public	Com; d'Etupes	25	3 724	61%	07h00-18h00
Etupes	Melrose	crèche collective	2008	privé	La Maison Bleue	30		nc	07h30-19h30
Etupes	Les P'tits Poupons des Chérubins	micro-crèche	2021	privé	Les Chérubins	10		nc	nc
Hérimoncourt	Héri'bambelle	multi-accueil		public	Com. d'Hérimoncourt	20	3 662	69%	07h00-18h00
bavans	Les Tourtereaux	multi-accueil	2001	public	Com. de Bavans	30	3 616	84%	07h00-18h30
Exincourt	Les Petits Princes	multi-accueil	2004	public	Com. d'Exincourt	25	3 237	79%	07h30-18h30
Voujeaucourt	La pomme bleue	multi-accueil		public	Com. de Voujeaucourt	22	3 148	65%	07h30-18h30
Colombier-Fontaine	Les Boud'choux	multi-accueil	2004	public	PMA	30	1 220	20%	07h30-18h30
Blamont	Les Farfadets	multi-accueil	2004	associatif	Les FRANCAS	16	1 210	31%	07h00-18h30
Sainte-Marie	Nid d'anges II	micro-crèche	2018	privé	SARL "Nid d'anges II"	12	680	nc	07h30-18h30
Meslières	Les Mini Paillettes	micro-crèche	2021	privé	SARL Les Mini Paillettes	10	346	13%	06h00-20h00
Audincourt	Le Petit Prince	halte garderie		public	Com. d'Audincourt	14		nc	08h30-16h15
Bethoncourt	Les P'tits Loups	halte garderie	1985	public	CAF du Doubs	17		nc	08h30-17h00
Grand-Charmont	Souris Verte	halte garderie		public	CAF du Doubs	14		nc	8h30-17h00

Source : Département du Doubs, 2022



A RETENIR

- ✓ Des besoins quantitatifs qui devraient globalement se stabiliser.
- ✓ Mais une offre de garde portée plus qu'ailleurs par les assistantes maternelles (taux de couverture 40%) alors que la demande s'oriente sur des modes de garde en structure collective.
- ✓ Un rattrapage récent de l'offre en structures collectives, qui reste cependant insuffisant par rapport aux attentes, en particulier en secteur rural.
- ✓ Une offre rurale encore très organisée autour des assistantes maternelles complétée par la création récente de structures aujourd'hui à saturation.
- ✓ Un taux de couverture particulièrement faible en cœur d'agglomération et dans sa partie Est.
- ✓ Des prévisions de forte baisse de l'offre liées à la diminution rapide du nombre d'assistantes maternelles.

QUELQUES PISTES POUR UNE POLITIQUE D'ACCUEIL DE LA PETITE ENFANCE

L'enjeu pour le Pays de Montbéliard est de **sécuriser le niveau de service global en recherchant une meilleure répartition de l'offre entre assistantes maternelles et EAJE** pour l'adapter davantage à la demande et anticiper la baisse rapide du nombre d'assistantes maternelles.

Le niveau de veille sur l'évolution des assistantes maternelles, pourrait être renforcé afin d'apporter des réponses rapides et « agiles ». Pour cela, l'agglomération peut monter un partenariat avec le Département du Doubs, la CAF du Doubs et le réseau de professionnels du « Collectif Petite Enfance du Pays de Montbéliard ».

Une politique publique de développement de **petites structures** pourrait répondre à l'enjeu de rééquilibrage de l'offre parallèlement à la baisse du nombre d'assistantes maternelles :

- ✓ En limitant l'engagement financier des collectivités,
- ✓ En développant une offre de proximité, qui permettrait de compenser la diminution du niveau de service en milieu rural,
- ✓ En s'équipant de structures plus facilement évolutives face aux besoins liés à l'évolution démographique et permettant de compenser la baisse du nombre d'assistantes maternelles.

Parallèlement, les collectivités pourraient porter des politiques de soutien aux initiatives privées :

- ✓ Accompagnement à tous types de porteurs de projets (micro-crèches, crèches parentales, etc.) dans le montage administratif et financier, la recherche de locaux, etc.,
- ✓ Accompagnement des RPE et des assistantes maternelles dans l'exercice de leur métier comme par exemple la promotion de la profession, l'aide aux projets de regroupement au sein de Maison des Assistantes Maternelles (MAM), etc.

